

PROFIL DE POSTE

Référence de l'annonce : **DAC-CDD-2024-09**

Poste ouvert aux personnes en situation de handicap

POSTE

Poste	Chargé de mission « Coordination Alerte » (f/h)
Catégorie d'emploi	2
Emploi repère	Chargé de mission (f/h)
Type de contrat	CDD de droit public à plein temps de 36 mois Détachement fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière possible
Motif	Remplacement
Rémunération	Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
Prise de fonction	Dès que possible
Renseignements	Sur le poste : Caroline Alleaume, Responsable d'Unité Coordination Alerte et Crise – tél : 0671853387 ou André de Caffarelli, Directeur Adjoint de la direction alerte et crise – tél : 0667437265 Sur le recrutement : MC Morel à la DRH – tél : 01 41 79 68 28

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Adresse	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). L'agence dispose actuellement de trois sites en Ile de France. Localisation du poste : 12 rue du Val d'Osne à Saint-Maurice (94)
----------------	---

PRESENTATION DE L'AGENCE

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Établissement public de l'État sous tutelle du ministre chargé de la santé créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'agence est organisée autour de quatre conseils (Conseil d'Administration, Conseil scientifique, Comité d'Éthique et de Déontologie et Comité d'orientation et de dialogue), de directions scientifiques et transversales, et de directions assurant le support et le soutien à l'activité. Elle dispose d'implantations régionales (Cellules régionales) auprès des agences régionales de la santé.

Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de 6 enjeux : Anticipation, préparation et réponse aux menaces de santé publique, dont les épidémies ; Numérique en santé publique ; Santé environnementale, changement climatique et environnement de travail ; Fardeau des maladies et de leurs déterminants, efficacité des interventions et retour sur investissement de la prévention ; Stratégie de prévention, marketing social et approche par populations ; Inégalités sociales, vulnérabilités territoriales

AFFECTATION

La Direction Alerte et Crise (DAC) est chargée des missions d'alerte et de réponse aux urgences sanitaires, aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et aux crises. Pour répondre à ses missions, la DAC dispose de 3 unités :

- L'unité de coordination de l'alerte et des crises (UCAC) chargée de coordonner l'alerte et la réponse pour faire face à une situation sanitaire exceptionnelle (SSE) ou à une crise sanitaire. L'unité assure la gestion du point focal des alertes, et alerte, en tant que de besoin, les autorités sanitaires. Elle a également pour rôle de développer les capacités de réaction de l'agence aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE), en termes d'anticipation, de préparation à la réponse, d'organisation opérationnelle et de valorisation de l'expérience.
- L'unité de la réserve sanitaire (URS), chargée de contribuer au renforcement du système de santé pour répondre à des situations sanitaires exceptionnelles (SSE), susceptibles de mettre en tension l'offre de soins, en ayant recours à un vivier de professionnels de santé qui se sont préalablement portés volontaires pour servir en son sein. Elle constitue, à ce titre, un des éléments de réponse dont disposent les autorités en charge de la santé et s'inscrit dans le dispositif général de mobilisation des ressources sanitaires.
- L'unité de l'établissement pharmaceutique (UEP), chargée des opérations d'achat, de fabrication, d'importation, d'exportation, d'exploitation, de stockage et de distribution des médicaments et produits de santé prévus par les plans nationaux de réponse aux menaces sanitaires graves.

Au sein de cette direction, l'unité de coordination « alerte et crise » a la responsabilité de coordonner l'alerte et la réponse devant une situation sanitaire exceptionnelle (SSE) ou une crise sanitaire. En cas d'urgence sanitaire simple elle se tient informée.

Au titre de la coordination de l'alerte et de la réponse, elle informe la direction générale de l'agence et le centre opérationnel du ministère (CORRUSS/DUS/DGS).

Elle a la responsabilité de mettre en œuvre les organisations fonctionnelles nécessaires (cellule d'anticipation, cellule d'alerte, cellule de crise) associant l'ensemble de l'agence à la gestion de ces SSE et crises.

Elle a la responsabilité de la préparation de la DAC à ces situations et pilote l'élaboration des doctrines, des processus, des outils et procédures, des formations et exercices.

DESCRIPTION DU POSTE

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

Missions

Sous l'autorité du responsable de l'unité de « Coordination Alerte et Crise », le chargé de mission participe à la coordination de l'alerte et la réponse devant y être apportée.

Il sera amené à réaliser les activités suivantes, en collaboration avec les autres membres de l'équipe :

Activités

• **Prise en charge et analyse des signalements sanitaires** (boîte mel, appels téléphoniques, ...),

• **Lancement de l'alerte sanitaire et coordination de la réponse**, interface quotidienne avec les directions métiers en charge du traitement du signal au sein de l'agence ainsi qu'avec les partenaires extérieurs (ministère en charge de la santé, autres agences sanitaires). Cela implique notamment le pilotage de réunions, la rédaction de compte-rendu et le reporting transversal,

• **Gestion et contribution aux bulletins de synthèse de l'UCAC**, le Bulletin Quotidien des Alertes, rédaction de bilans d'activité de l'unité et rédaction et coordination de notes à destination de la Direction générale ou de la tutelle,

• **Participation aux cellules de crise**,

• **Contribution à la continuité des activités de l'unité** (préparation, organisation et transmission et suivi de l'astreinte),

• **Préparation à la crise** : participation aux travaux d'anticipation, organisation et réalisation d'exercices, mise à jour des outils et des plans de crise, sensibilisation des personnels de l'agence aux plans internes, conduite de RetEx,

• **Coordination de la remontée d'information en lien avec les grands rassemblements** tels que les **Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (JOP)** : transmission des formats de restitution à la tutelle sur la situation sanitaire. En effet, la France accueille du 26 juillet au 8 septembre 2024 les JOP. Dans ce contexte, Santé publique France anticipe une augmentation des risques inhérents aux grands rassemblements ainsi qu'une hausse d'activité et d'attention nationale et internationale. Les missions de l'UCAC dans son rôle de coordination des alertes sanitaires pourraient ainsi être amenées à évoluer pour s'adapter au contexte sanitaire et aux besoins d'appui à la décision publique dans la gestion de grands événements.

En cas de nécessité de service et notamment d'activités quotidiennes liées à des événements sanitaires, l'épidémiologiste pourra être amené à quitter son poste après 18 heures.

L'agent pourra être amené à participer à d'autres projets relevant des missions de Santé publique France.

PROFIL RECHERCHE

Niveau	Dès Bac +3 selon profil.
Diplôme	Professionnel de santé et / ou Master en santé publique et / ou en management de crises.
Expérience	Expérience professionnelle clinique et organisationnelle dans le champ de la veille et de l'alerte sanitaires ou dans la gestion de crises.
Aptitudes et Compétences	<p>Il est attendu pour ce poste :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Connaissance des partenaires du réseau national de santé publique▪ Expérience en situations sanitaires exceptionnelles▪ Aptitude à travailler dans un contexte d'urgence▪ Esprit de synthèse▪ Qualités rédactionnelles▪ Aptitude au travail d'équipe▪ Bonne maîtrise du français et bonne compréhension et pratique de l'anglais▪ Maîtrise des logiciels bureautique, gestion de projet, organisationnel <p>Le titulaire du poste est susceptible :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ De participer au dispositif d'astreinte de Santé publique France▪ D'être mobilisé hors heures ouvrées pour une situation sanitaire exceptionnelle ou une crise <p>L'agent s'engage à solliciter une habilitation au secret de la défense nationale.</p>

POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel : recrut@santepubliquefrance.fr